



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Saint-Sulpice-de- Favières



Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES

Étude réalisée par **Maud Marchand**, chargée de mission

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service

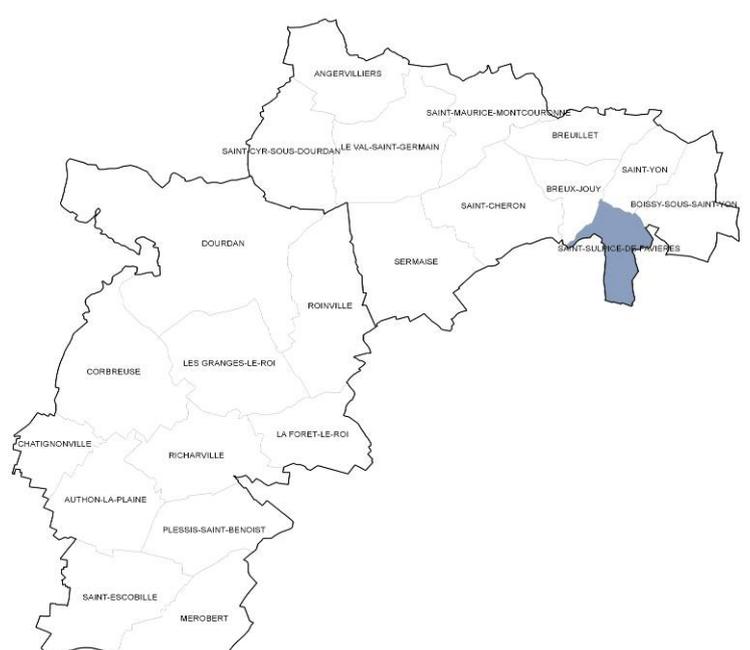
Avec la participation de **Martina Peltola**, stagiaire,
et de **Diane Bétored**, cartographe

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| CONTEXTE DE L'ETUDE..... | 5 |
| METHODOLOGIE | 6 |
| DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONNIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES..... | 9 |
| 1. La commune au moment du premier cadastre parcellaire : l'église, cœur du bourg..... | 9 |
| 2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale | 10 |
| 1. Une croissance démographique modérée..... | 10 |
| 2. Une faible extension du bâti | 11 |
| 3. La forme actuelle du village : la préservation des traits anciens..... | 12 |
| 4. Évolutions paysagères..... | 14 |
| 1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain | 15 |
| 2. Éléments marquants du paysage actuel..... | 17 |
| ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL | 21 |
| 1. Caractéristiques architecturales..... | 21 |
| 2. Analyse typologique du bâti..... | 23 |
| 1. Édifices publics, civils et religieux | 23 |
| 2. Maisons de bourg..... | 25 |
| 3. Maisons rurales | 27 |
| 4. Fermes | 28 |
| 5. Maisons de notable et châteaux | 30 |
| 6. Moulins..... | 33 |
| 7. Villas et pavillons | 33 |
| 3. État général du patrimoine | 33 |
| GLOSSAIRE | 36 |

En couverture : cour de la ferme de Guillerville

SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES

| | |
|---|--|
| CANTON DE SAINT-CHERON |  |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE | |
| POPULATION 2008 : 327 hab. POPULATION 1946 : 261 hab. POPULATION 1821 : 270 hab. | |

RECENSEMENT

Nombre d'édifices recensés : 52

Nombre d'édifices dénaturés : 21

Nombre d'édifices par degré d'intérêt :

| | | | |
|------------------|------------------|------------------|------------------|
| exceptionnel : 2 | remarquable : 11 | intéressant : 38 | inaccessible : 1 |
|------------------|------------------|------------------|------------------|

Typologies architecturales dominantes :

| | | | |
|------------------|-----------------|---------------------|--------|
| maisons de bourg | maisons rurales | maisons de notables | fermes |
|------------------|-----------------|---------------------|--------|

MORPHOLOGIE URBAINE

| | | | | | |
|-------------------------------|--------------|--------|--------|---------|-------|
| Implantation du bâti : | - ancienne : | vallée | coteau | plateau | autre |
| | - actuelle : | vallée | coteau | plateau | autre |

| | | | | |
|---|----------------------|-------------|----------------|---------------------|
| Forme ancienne du noyau urbain : | habitat concentrique | village-rue | habitat diffus | autre / indéterminé |
|---|----------------------|-------------|----------------|---------------------|

| | | | |
|------------------|---------------|-----------|---------------------|
| Hameaux : | pas de hameau | un hameau | plusieurs hameaux : |
|------------------|---------------|-----------|---------------------|

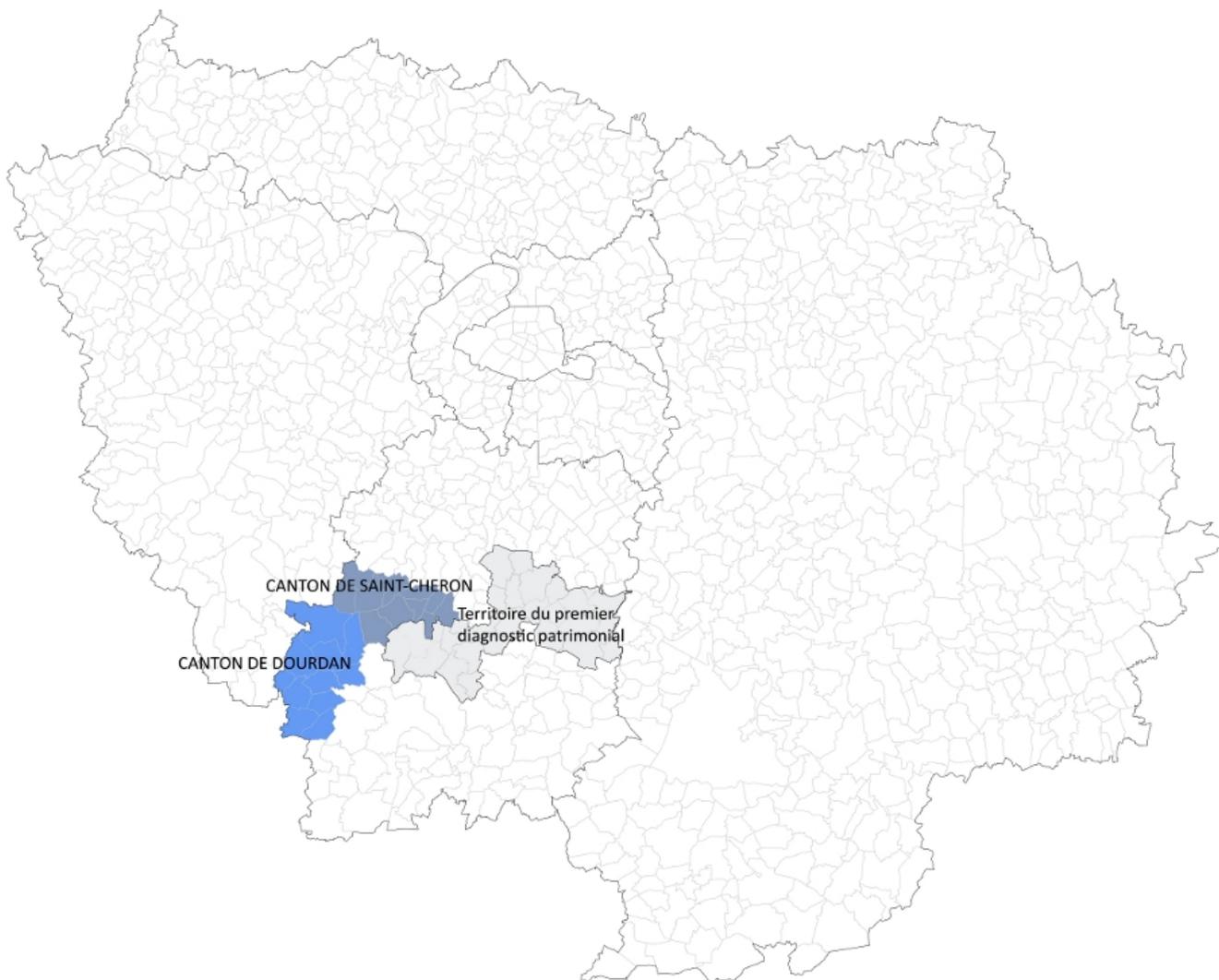
| | | |
|--|-----|-----|
| Hameaux absorbés par l'urbanisation : | oui | non |
|--|-----|-----|

| | | | |
|---|----------------|--|-----------------------------------|
| Mode principal d'extension du bâti : | densification | mitage | le long des axes de communication |
| | lotissement(s) | pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie | |

| | | | | |
|-------------------------------|-----|-----------------|------|-----------------------------|
| Document d'urbanisme : | POS | PLU (en projet) | SCOT | pas de document d'urbanisme |
|-------------------------------|-----|-----------------|------|-----------------------------|

CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES

| | | | | | |
|------|---------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------|
| murs | homogénéité du bâti | relation vallée-plateau | ampleur de l'église | grands domaines | noyau ancien préservé |
|------|---------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------|



Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien

CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km² et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

| | | | |
|--------------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| CANTON DE DOURDAN | Authon-la-Plaine | CANTON DE SAINT-CHÉRON | <i>Angervilliers</i> |
| | Chatignonville | | Boissy-sous-Saint-Yon |
| | Corbreuse | | Breuillet |
| | Dourdan | | Breux-Jouy |
| | La Forêt-le-Roi | | <i>Le Val-Saint-Germain</i> |
| | Les Granges-le-Roi | | Saint-Chéron |
| | Mérobert | | <i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i> |
| | Plessis-Saint-Benoist | | Saint-Maurice-Montcouronne |
| | Richarville | | Saint-Sulpice-de-Favières |
| | Roinville | | Saint-Yon |
| | Saint-Escobille | | Sermaise |

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse¹.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies².

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt², qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

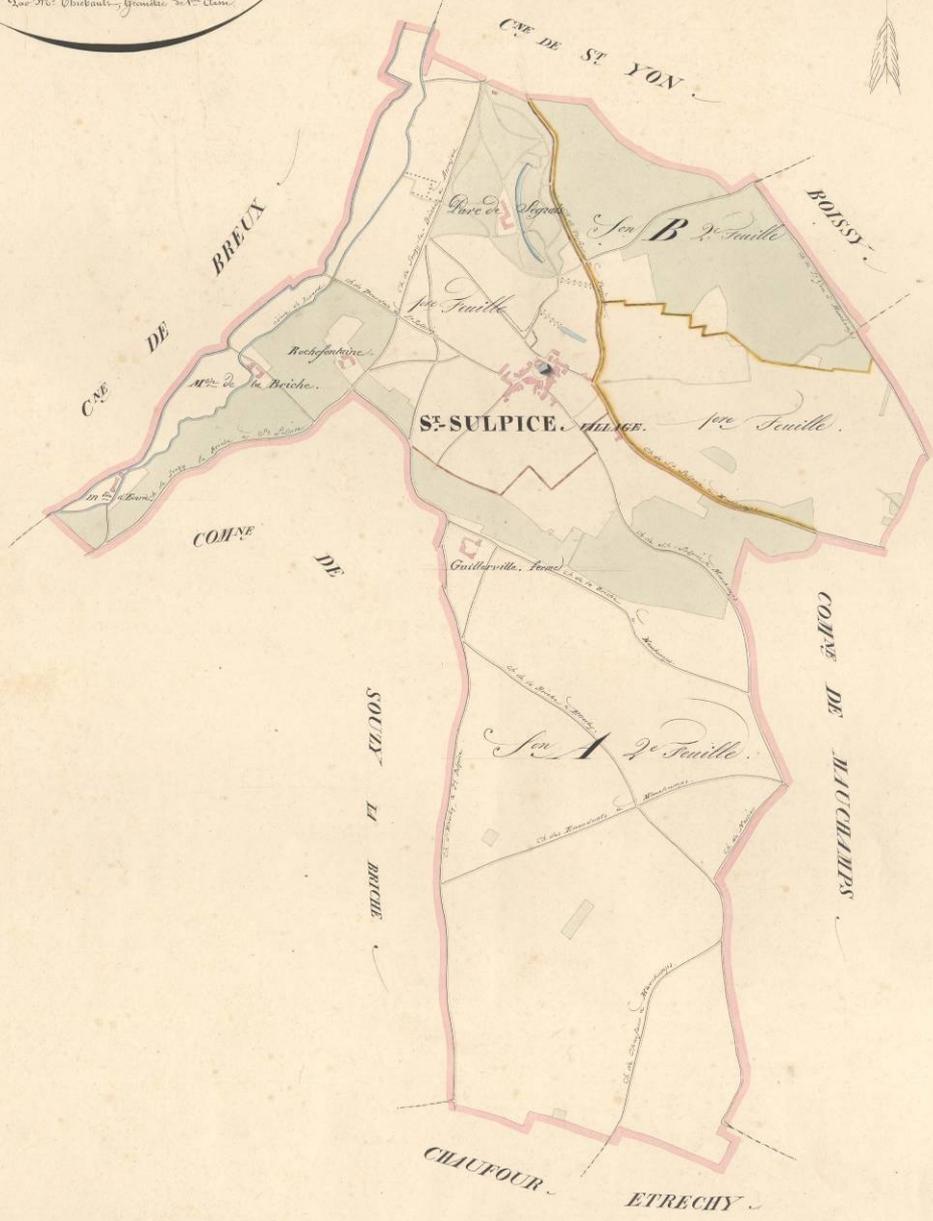
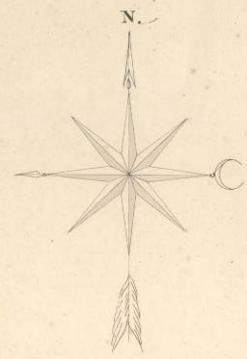
¹ La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

² On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.

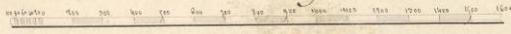
| | | | | | | | | | |
|--|-------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------------|--|--|--|
| ADRESSE: | | | | N° Fiche: | | | | | |
| Pré-inventaire : | | OUI | NON | X | | | | | |
| | | | | N° de photo : | | | | | |
| TPOLOGIE | | | | | | | | | |
| maison rurale | pavillon | maison de bourg | immeuble | puits | mairie | église | | | |
| cour commune | villa | maison à boutique | gare | moulin | école | monument aux morts | | | |
| petite ferme | maison de notable | maison de bourg à porte charretière | variantes notables : | | autre: | | | | |
| ferme | château | maison d'artisan | | | | | | | |
| Datation: | | | | 1ère moitié | Signature: | | | | |
| | Antécadastre | 19ème siècle | 20ème siècle | Date portée | | | | | |
| Implantation: | | village / bourg | hameau / lieu-dit | isolé | | | | | |
| MATERIAUX DE COUVERTURE | | | | | | | | | |
| tuiles mécaniques | tuiles plates | ardoises | autre: | | épis de faitage | tuiles de rive | | | |
| PARTIES CONSTITUANTES | | | MATERIAUX GROS-ŒUVRE | | | | | | |
| communs | colombier | puits | Pierre de taille | grès | meulière | enduit | | | |
| annexes | four | | moellons | calcaire | briques | | | | |
| ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES | | | | | | | | | |
| aisselier | céramique | décor disparu | ferronnerie | marquise | rocaillage | autre: | | | |
| balcon | châînage d'angle | devanture de boutique | linteaux brique-métal | modénature | décor briques | | | | |
| INTERET | | | | | | | | | |
| architectural | morphologique | urbain | pittoresque | historique | | | | | |
| DEGRE | | | | Transformations de surface | | | | | |
| inaccessible | intéressant | remarquable | exceptionnel | OUI | NON | | | | |
| | | | | fenêtres pvc | enduit gratté | | | | |
| REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS: | | | | velux | garage | | | | |
| | | | | ouvertures reprises : | | | | | |
| | | | | autre : | | | | | |

Fiche de recensement utilisée lors des enquêtes de terrain

Tableau d'Assemblage
 du plan cadastral, parcellaire, de la commune de
S^t-SULPICE
 Canton de Dordogne (1825)
 Arrondissement de Bourboville, Département de la Seine-Inférieure
 délimité sur le terrain le 1^{er} Juillet 1825, sous l'Administration
 de M. le Baron PASSEVEUX, Préfet,
 M. le Marquis de la Fosse, maire,
 & sous la Direction de
 M. de Maupassant, Directeur des contributions directes
 M. Richard, Géomètre en chef du cadastre,
 & M. de Chabault, Géomètre en Chef.



Echelle d'un mètre pour 10000



3 P. 4594

Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien (1825) © A.D. 91

DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

Situé à la limite de l'agglomération parisienne (dans laquelle sont encore incluses les communes voisines de Breux-Jouy, Breuillet, Saint-Yon et Boissy-sous-Saint-Yon), le village de Saint-Sulpice-de-Favières marque la transition entre les vallées du sud de l'Hurepoix et les premiers contreforts du plateau de la Beauce. Son territoire se caractérise ainsi par une topographie hétérogène, puisqu'il s'inscrit entre vallon et plateau, inclut la vallée de la Renarde à sa marge et varie en altitude de 62 mètres au creux de la vallée à 159 mètres sur le plateau beauceron.

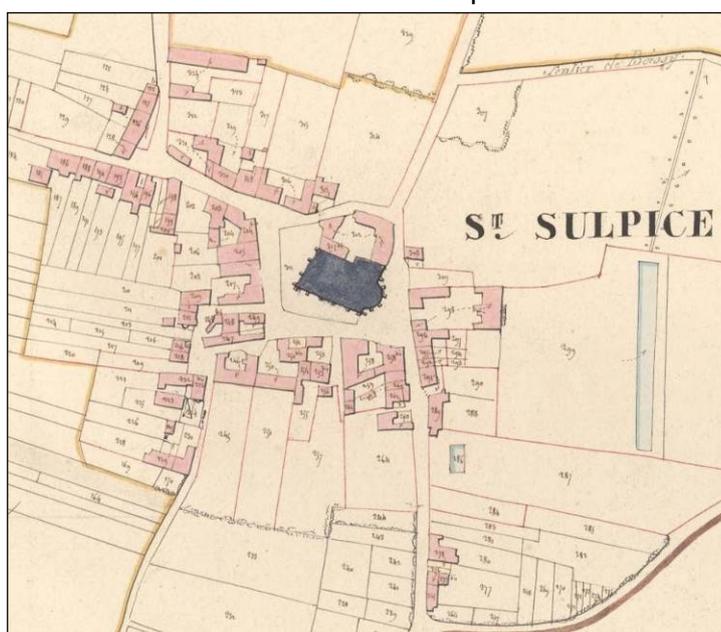
Le noyau villageois se trouve quant à lui à une altitude moyenne de 90 mètres, en retrait dans un vallon perpendiculaire au cours de la Renarde. Cette implantation à l'écart du fond de vallée inondable se retrouve dans l'ensemble de la vallée humide, de Souzy-la-Briche à Breuillet ; le talweg est réservé aux activités fortement liées au cours d'eau, lavoirs et moulins.

Le territoire est occupé dès l'époque néolithique mais le village ne se développe véritablement qu'à partir du XI^e siècle, en lien avec l'affirmation de la dévotion à Saint-Sulpice au lieu-dit Favières, soit le centre-bourg actuel. Trois églises y seront successivement construites du XI^e au XIII^e siècles pour accueillir l'afflux de pèlerins. Malgré les ravages des guerres, la commune prospère à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, au voisinage des marchés des villes royales de Dourdan, Étampes, Montlhéry. A la veille de la Révolution, le village est essentiellement viticole.

1. LA COMMUNE AU MOMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE : L'ÉGLISE, CŒUR DU BOURG

Le village compte 270 habitants en 1821, à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. Le bâti est entièrement groupé autour de l'église en fond de vallon, à l'exception de quelques édifices isolés dans la vallée de la Renarde ou sur le plateau : on ne recense alors aucun hameau et les coteaux sont libres de toute occupation (voir page de gauche).

Le noyau villageois, de forme concentrique, est composé d'un habitat dense, groupé autour de l'église et de sa place. Cette conformation diffère de celle que l'on observe généralement dans les vallées, où le bâti a tendance à s'étirer le long d'une rue parallèle au talweg : la présence forte du lieu de culte, à l'origine de la prospérité du village, explique aisément cette particularité. Dans le centre-bourg, le parcellaire à la trame irrégulière est perpendiculaire à la voirie, et les bâtiments sont tous situés en avant de





leur parcelle, formant des fronts bâtis encore perceptibles aujourd'hui (*ci-contre, alignement de façades, ruelle Saint-Paul*). Si la plupart des parcelles sont en lanière, on observe cependant une emprise bien plus forte de certains domaines, y compris au cœur du bourg, qui ont commandé l'extension du bâti jusqu'à nos jours.

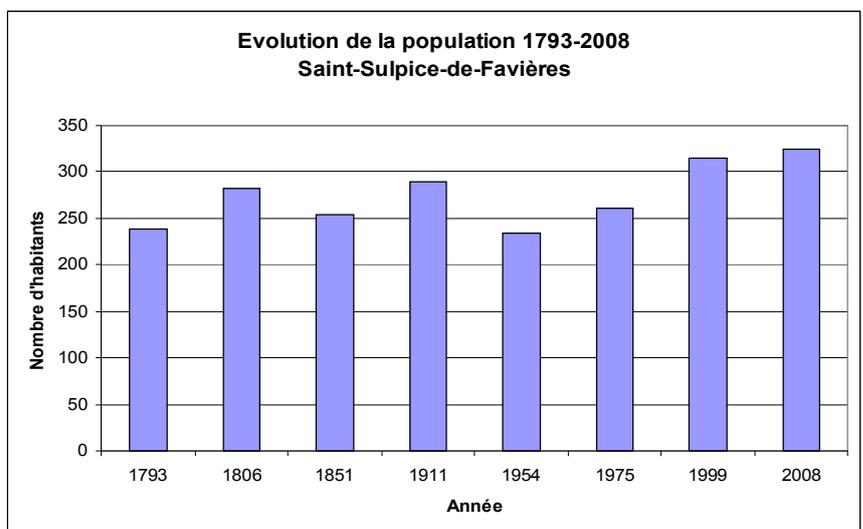
Le reste du territoire de la commune est ponctué de bâtiments isolés, dont l'implantation est liée à la fonction : sur le plateau, à la limite du coteau boisé, une seule grande ferme à cour fermée, Guillerville, domine à la fois le village et la Beauce. Dans la vallée de la Renarde, une autre ferme à cour carrée, Rochefontaine, ainsi que deux moulins, sont établis le long du cours d'eau. Dans le bois de Baville enfin, à distance du bourg, se trouve le château de Segrez, qui commande un vaste domaine. Tous ces éléments sont encore visibles et ont été recensés.

Pour l'ensemble de la commune, ce sont 37 bâtiments dont l'emprise au sol est antécadastre (principalement des maisons de bourg et des maisons rurales) qui ont été intégrés au diagnostic patrimonial, soit plus de la moitié des édifices pris en compte : ce chiffre témoigne de la présence encore forte du bâti ancien dans la commune.

2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE

1. Une croissance démographique modérée

Contrairement à la plupart des communes du canton, la commune de Saint-Sulpice-de-Favières n'a pas connu d'évolution démographique forte au cours des XIXe et XXe siècles, passant de 239 habitants en 1793 à 325 en 2008. La stabilité générale des effectifs, comparée aux situations des communes avoisinantes, est remarquable. Tout au plus peut-on observer une légère baisse au XIXe siècle, due à l'exode rural mais compensée par l'ouverture de la ligne du « Tacot » qui reliait Arpajon à Étampes ; une seconde baisse se produit ensuite dans la première moitié du XXe siècle, accentué par la fermeture de la ligne de chemin de fer en 1948. La reprise continue de la croissance à partir des années 1960 est pour sa part due à la périurbanisation, elle-même liée au développement de l'automobile. Ce phénomène touche l'ensemble de la région de manière plus ou moins forte : à Saint-Sulpice-de-Favières, l'accroissement reste particulièrement modéré.



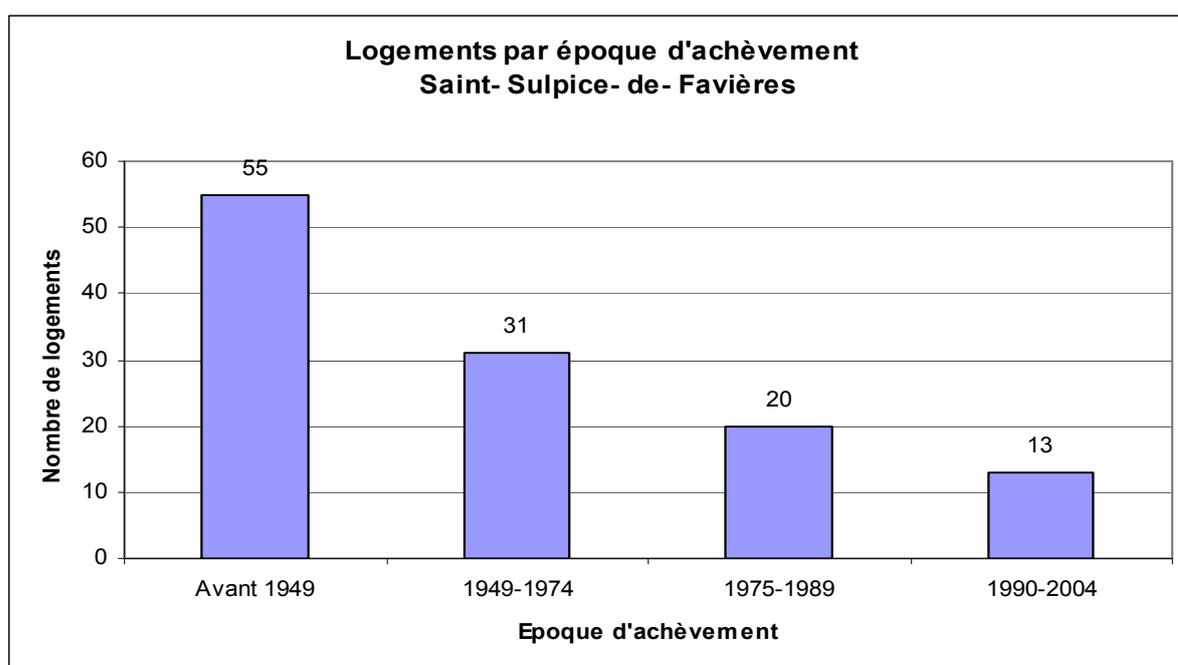
2. Une faible extension du bâti

Les constructions sont peu nombreuses au cours du XIXe siècle : seuls six édifices recensés datent de cette époque. Ils s'agrègent au noyau préexistant en occupant des dents creuses au centre-bourg ou en s'installant sur des parcelles contiguës.

La première moitié du XXe siècle est elle aussi caractérisée par une faible activité de construction, avec également six édifices recensés. La tendance change après 1949, avec une série de nouvelles constructions³, exclusivement sous la forme d'habitat individuel, qui tendent à s'implanter le long des voies de communication, notamment le long de la rue du Four à Chaux en direction de Mauchamps. Un effort est cependant fait pour agréger une partie des constructions au centre-bourg, afin de limiter l'étalement urbain (Chemin des Grands Jardins).



Constructions récentes à la sortie du village, le long de la route menant à Mauchamps



³ Voir la carte d'extension du bâti entre 1951 et 2005, p. 13

Entre 1982 et 2008, la surface consacrée à l'habitat individuel a augmenté de près de 20%. Néanmoins, en 2008, la part du rural dans l'occupation des sols est encore de 90%.

Devant le constat d'une accentuation de la pression foncière, les projets présentés dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de communes « Entre Juine et Renarde » préconisent un développement modéré de l'urbanisation, qui ne repose pas seulement sur les pavillons individuels mais aussi sur les maisons de ville et les petits collectifs. L'activité de construction prévue à Saint-Sulpice-de-Favières est d'un logement par an pendant 10 ans.

3. LA FORME ACTUELLE DU VILLAGE : LA PRÉSERVATION DES TRAITES ANCIENS

La forme du noyau ancien du village est toujours lisible, même si elle tend à devenir moins nette en raison des nouvelles lignes directrices de l'expansion du bâti le long des routes, en contradiction avec l'organisation agrégée et concentrique d'origine. Toutefois, la polarisation se fait toujours autour de l'église, même si, du lieu de pèlerinage au lieu touristique, les raisons de cette attraction se sont modifiées.

Les emprises anciennes, celles du château de Segrez, de la maison de campagne entre la rue de Rochefontaine et la Chaussée des Grands Étangs, plus récemment celles des Ronces et du château de Charville, closes de murs ou de haies, marquent encore très fortement la structure du village et conditionnent son expansion. Celle-ci reste par ailleurs limitée, en raison d'une part de la politique de développement urbain de la commune, et d'autre part de sa situation à l'écart des principales voies de communication : la route nationale 20 passe en effet à quelques kilomètres plus à l'est, tandis qu'au nord-ouest, les axes de transport continuent d'emprunter exclusivement la vallée de l'Orge. Le chemin de fer, présent à Saint-Sulpice-de-Favières entre 1911 et 1948 n'a pas marqué le territoire de son empreinte ; n'en reste en effet aujourd'hui que la gare, en marge de la commune.

Page de droite : évolution des emprises foncières sur le territoire de la commune de Saint-Sulpice-de-Favières entre 1951 et 2005

| | |
|---|--------------------------|
| Légende : | |
|  | Limites communales |
|  | Emprise foncière en 1951 |

4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Comme Saint-Yon, la commune de Saint-Sulpice-de-Favières fait partie de la grande unité paysagère du rebord du plateau d'Étréchy, telle qu'elle est définie par l'Atlas paysager de l'IAURIF. Le territoire du village appartient entièrement à une sous-unité de ce premier ensemble, le bois de Baviille, décrite comme un « versant de plateau sur plaine, boisé ». L'assemblage de termes liés à des caractéristiques topographiques très différentes, voire opposées, traduit l'hétérogénéité des lieux et milieux qui composent le territoire : pente douce et enherbée vers la Renarde à l'ouest, coteaux escarpés et rocheux au nord, vallon habité et cultivé, de direction nord-ouest - sud-est qui se resserre progressivement en direction de Mauchamps, versant boisé et abrupt qui sépare nettement moitié nord et moitié sud du territoire, et enfin plateau beauceron, entièrement cultivé et s'élevant doucement à mesure que l'on s'éloigne du village. La limite de ce plateau agricole est clairement marquée par un boisement à l'endroit de la rupture de pente.



L'église en situation: le cours de la Renarde est ici parallèle à la ligne d'horizon ; le vallon de Saint-Sulpice-de-Favières est perpendiculaire. On distingue sur cette image les coteaux boisés. A l'arrière-plan, le château d'eau situé sur le plateau agricole, à Mauchamps.



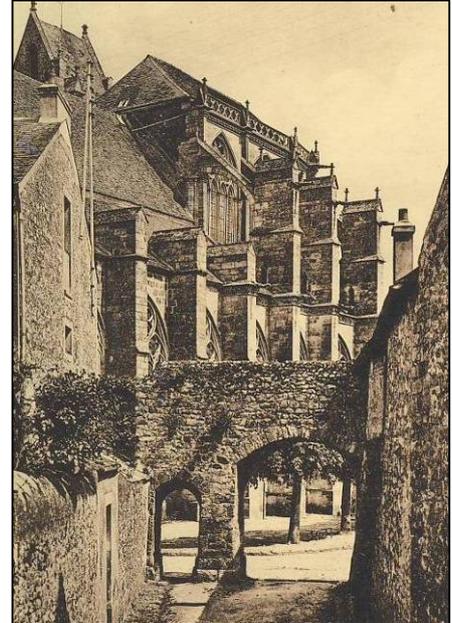
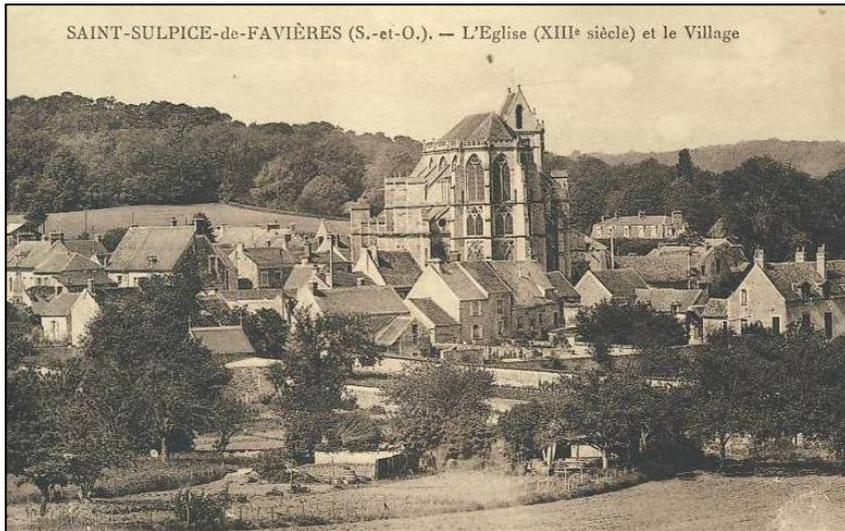
La pente vers la Renarde, depuis le fond de la vallée. A droite, on devine les bâtiments de la ferme de Rochefontaine, abrités par un bouquet d'arbres. A gauche, au loin, presque au sommet du coteau, le château de Charville.

L'ensemble de la vallée de la Renarde est actuellement classé à l'inventaire départemental des sites ; le centre de Saint-Sulpice-de-Favières est pour sa part inscrit⁴. L'objectif de ces mesures est de conserver les caractéristiques des sites et de les préserver de toute atteinte grave. Elles sont une déclaration de reconnaissance de l'intérêt patrimonial des espaces concernés.

⁴ Voir la carte des servitudes, p.21

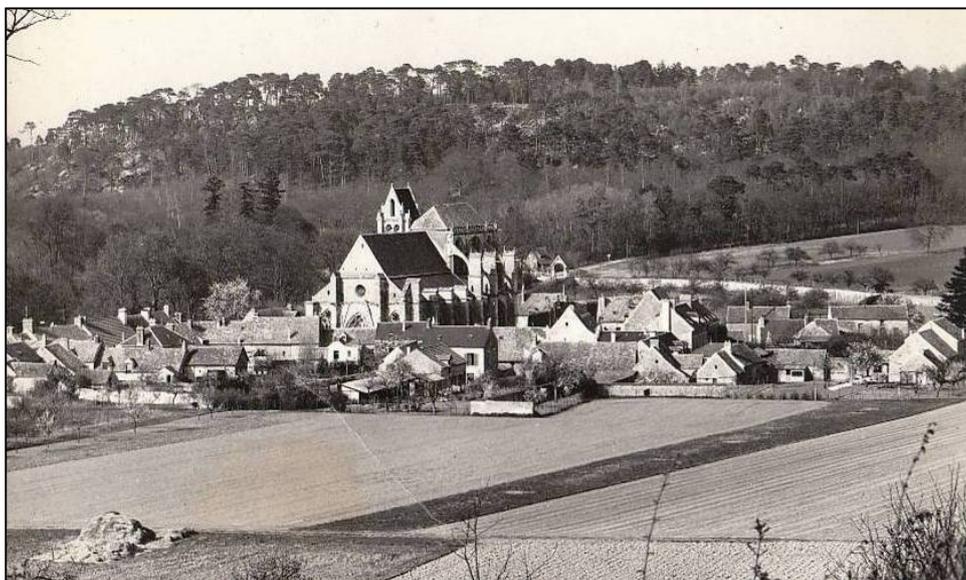
1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain

Simplement rapporté à la taille de la commune, le nombre de cartes postales éditées au début du siècle est considérable : il témoigne à l'époque de l'intérêt religieux mais aussi déjà touristique de Saint-Sulpice-de-Favières. Sans surprise, l'église en est le point focal, visible sur la quasi-totalité des documents collectés : cette visibilité tient certes à son intérêt architectural et culturel, qui fait d'elle un marqueur identitaire de la commune, mais aussi, plus prosaïquement, à sa taille, démesurée par rapport au noyau villageois qui l'entoure. Son ampleur tranche avec l'échelle du vallon et se remarque d'emblée, qu'il s'agisse de vues d'ensemble ou de photographies plus rapprochées.



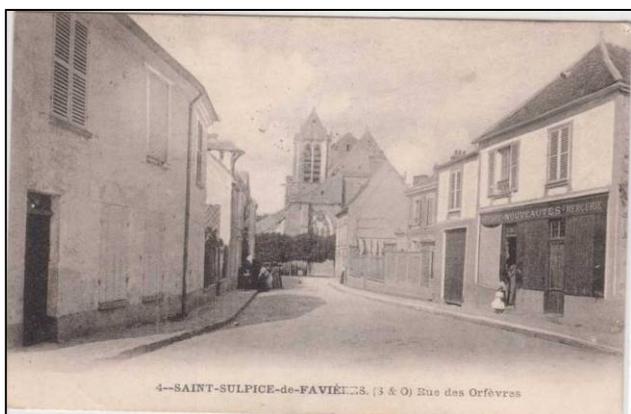
La situation est la même aujourd'hui : l'église reste l'élément fort du paysage, d'où que l'on soit. Sa visibilité n'a pas été altérée par des constructions hors d'échelle et l'édifice n'est pas noyé au milieu des nouvelles constructions, peu nombreuses.

Sur les vues d'ensemble offertes par les cartes postales anciennes, la forme concentrique du noyau villageois est très lisible, d'autant que le front urbain est nettement délimité par des murs. La limite est ainsi très nette avec les terres agricoles, en culture et

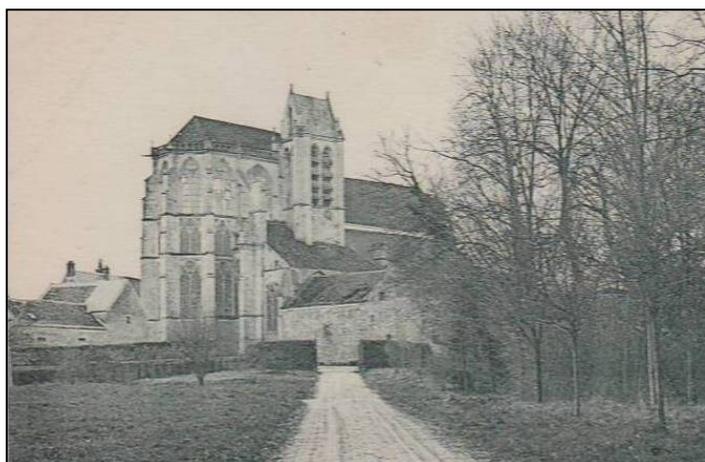


parsemées de quelques arbres fruitiers. La photographie page précédente est celle d'un paysage de vallée relativement typique : la prise de vue depuis l'un des versants fait ressortir le relief et les distances grâce à l'angle choisi et au cadrage qui inclut quelques éléments végétaux en premier plan ; elle montre à la fois un fond de vallée plat et cultivé, l'agglomération villageoise, le versant opposé boisé et le plateau qui se devine à l'arrière-plan grâce à la lumière qui filtre entre la dernière rangée d'arbres. Seule la forme du village, on l'a vu, est atypique. A l'heure actuelle, la végétation a changé (les arbustes sont désormais des arbres) et il n'est plus possible de rephotographier exactement ce paysage selon le même angle de vue. Un tour du village permet cependant de constater que, si les terres cultivées sont toujours présentes en fond de vallée, une partie d'entre elles est néanmoins occupée par de nouvelles constructions. La limite entre ces champs et le front bâti est de ce fait moins nette, tandis que l'interaction entre le bâti et le boisement est bien préservée.

Quand les photographies anciennes représentent l'intérieur du bourg, l'accent est mis de manière récurrente sur le système viaire et les perspectives qu'il crée à l'intérieur du village – et qui débouchent presque toutes, cela va sans dire, sur l'église.



L'actuelle rue aux Fèves, anciennement rue des Orfèvres : mis à part la ligne électrique, qui brise aujourd'hui la perspective, le front bâti dans son ensemble n'a pas changé.



La photographie ancienne a été prise depuis l'allée du château de Segrez, aujourd'hui inaccessible : des grilles en fer forgé et des haies hautes ont remplacé les haies basses du début du siècle et ferment la perspective. Pour ce qui est des bâtiments, les volumes sont restés les mêmes mais celui qui jouxte l'église a été percé de nombreuses baies auxquelles ont été ajoutés des volets de bois qui tranchent nettement sur la façade de grès.



Vue de l'entrée du village du côté de Mauchamps : on note que le paysage du début du siècle était plus ouvert qu'il ne l'est actuellement : là où l'on ne devine plus aujourd'hui que la partie supérieure des façades et les toitures voyait-on alors la quasi-totalité des bâtiments. Les lignes électriques ainsi que la construction d'un pavillon en retrait, hors de l'alignement déjà existant, altèrent également la perception à l'arrivée dans le village.

Par rapport à d'autres communes de même taille, les cartes postales représentant les rues du village, ses lieux de sociabilité sont assez peu nombreuses. Les autres cartes postales collectées représentent des bâtiments isolés, choisis comme objets de représentation en raison de leur valeur religieuse (le presbytère comme point de départ des processions), pittoresque (la porte de l'ancienne ruelle à la grimace, reproduite plus haut), ou architecturale (la ferme de Guillerville, la château de Charville, le château de Segrez, les Ronces)⁵. Le plateau et la vallée de la Renarde sont quant à eux complètement oubliés.

2. Éléments marquants du paysage actuel

L'une des caractéristiques majeures du paysage actuel de Saint-Sulpice-de-Favières tient à l'homogénéité du bâti en centre-bourg et à la préservation des formes anciennes, qu'il s'agisse de l'ensemble de la commune ou de ses éléments pris isolément. En effet, malgré l'implantation de nouvelles constructions, la forme ancienne du village est encore visible ; par ailleurs, hors du bourg, la délimitation nette entre coteau et plateau, à Guillerville notamment, a été préservée.

L'omniprésence des murs, aux entrées du village (ci-dessous) ou en son sein (page suivante), contribue également à donner un caractère singulier à la commune, d'autant que la plupart ont conservé leur chaperon. Des clos subsistent même encore dans le bourg.



⁵ Voir la partie « État des lieux patrimonial »



La conservation de petits éléments du patrimoine, comme les plaques de signalisation en fonte, l'ancien bandeau-enseigne du bureau de poste (aujourd'hui affecté à un autre usage) ou encore la plaque émaillée de la gare, participe à la perception globale de Saint-Sulpice-de-Favières comme village quelque peu hors du temps.



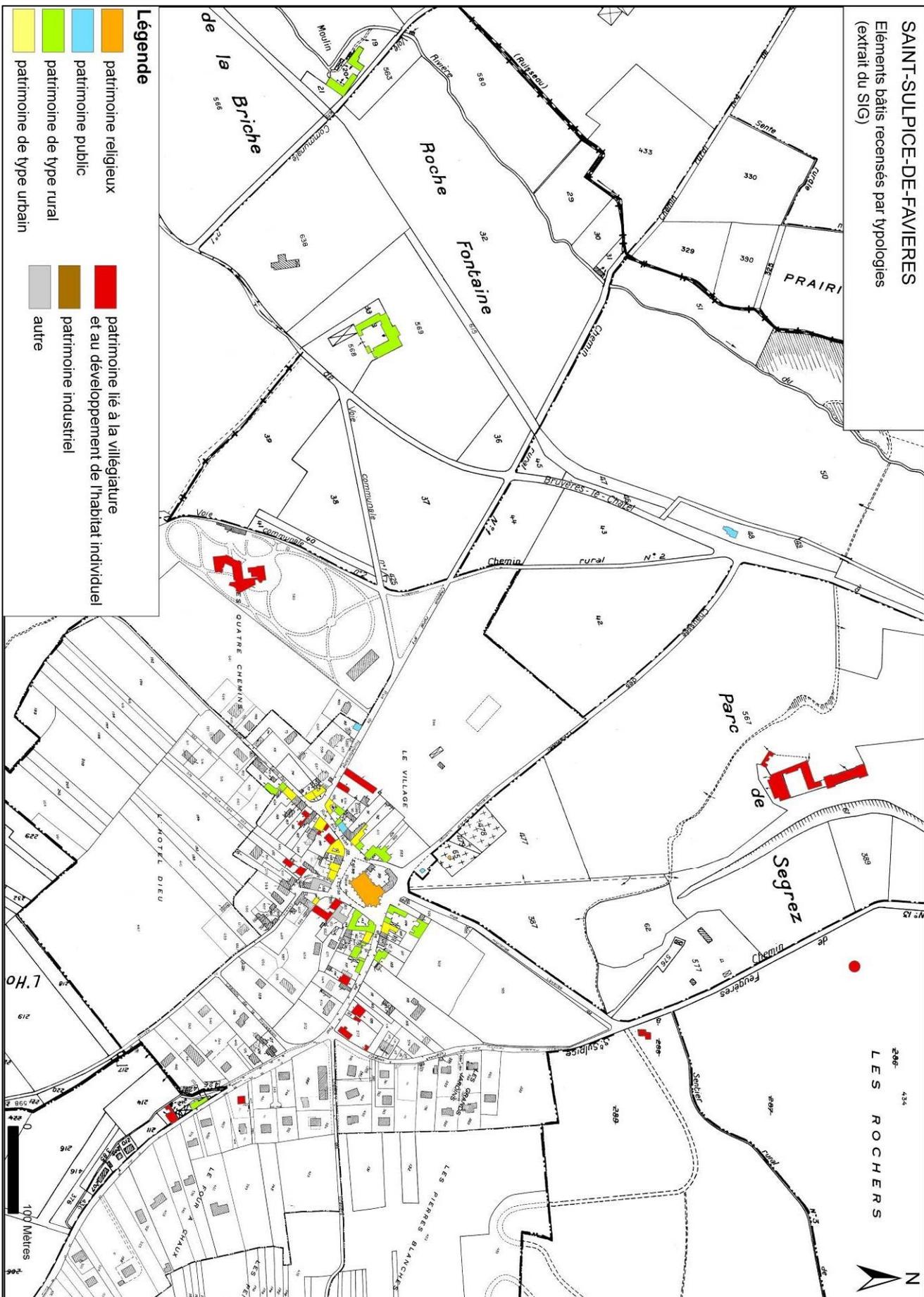
Hormis quelques lignes électriques, peu d'éléments d'infrastructures sont visibles. De la même façon, la publicité est absente du territoire de la commune, sans doute en raison du classement du centre-bourg et de l'inscription du reste du territoire à l'inventaire départemental des sites, qui impose la préservation rigoureuse du caractère paysager des lieux et interdit de ce fait toute forme de publicité. Par ailleurs, cette labellisation oblige à l'autorisation préalable du préfet ou du ministre de l'écologie pour tous travaux en centre-bourg⁶, ce qui explique sans doute en partie la préservation d'une réelle homogénéité.



Dessin attribué à Lantz, non daté : il s'agirait d'une représentation de Saint-Sulpice-de-Favières au Moyen Âge.

⁶ En site inscrit, les projets sont soumis à l'avis simple de l'ABF pour le compte de la DIREN.

SAINTE-SULPICE-DE-FAVIERES
 Elements bâtis recensés par typologies
 (extrait du SIG)



Légende

- patrimoine religieux
- patrimoine public
- patrimoine de type rural
- patrimoine de type urbain
- patrimoine lié à la législation et au développement de l'habitat individuel
- patrimoine industriel
- autre

ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Saint-Sulpice-de-Favières possède un patrimoine architectural particulièrement varié. On y rencontre en effet des représentants de toutes les typologies majeures du diagnostic patrimonial et de nombreuses variantes ont été identifiées. On y observe également un équilibre entre les bâtiments à dominante urbaine (édifices civils, maisons de bourg, boutiques, villas) et à dominante rurale (maisons rurales, fermes, cours communes, moulins). La présence d'édifices civils et religieux en nombre par rapport à la taille du village ainsi que la qualité architecturale d'ensemble témoignent de l'importance et de la prospérité de la commune du Moyen Age au début du XXe siècle, due notamment à son statut de lieu de pèlerinage.

Si l'on en juge par certains traits architecturaux, dont les entrées de cave, l'une des activités agricoles dominantes était la culture de la vigne : Saint-Sulpice-de-Favières a donc aussi été un village viticole, ce qui n'est guère surprenant au regard de l'ensemble de la région et de la proximité d'un tel lieu de culte.



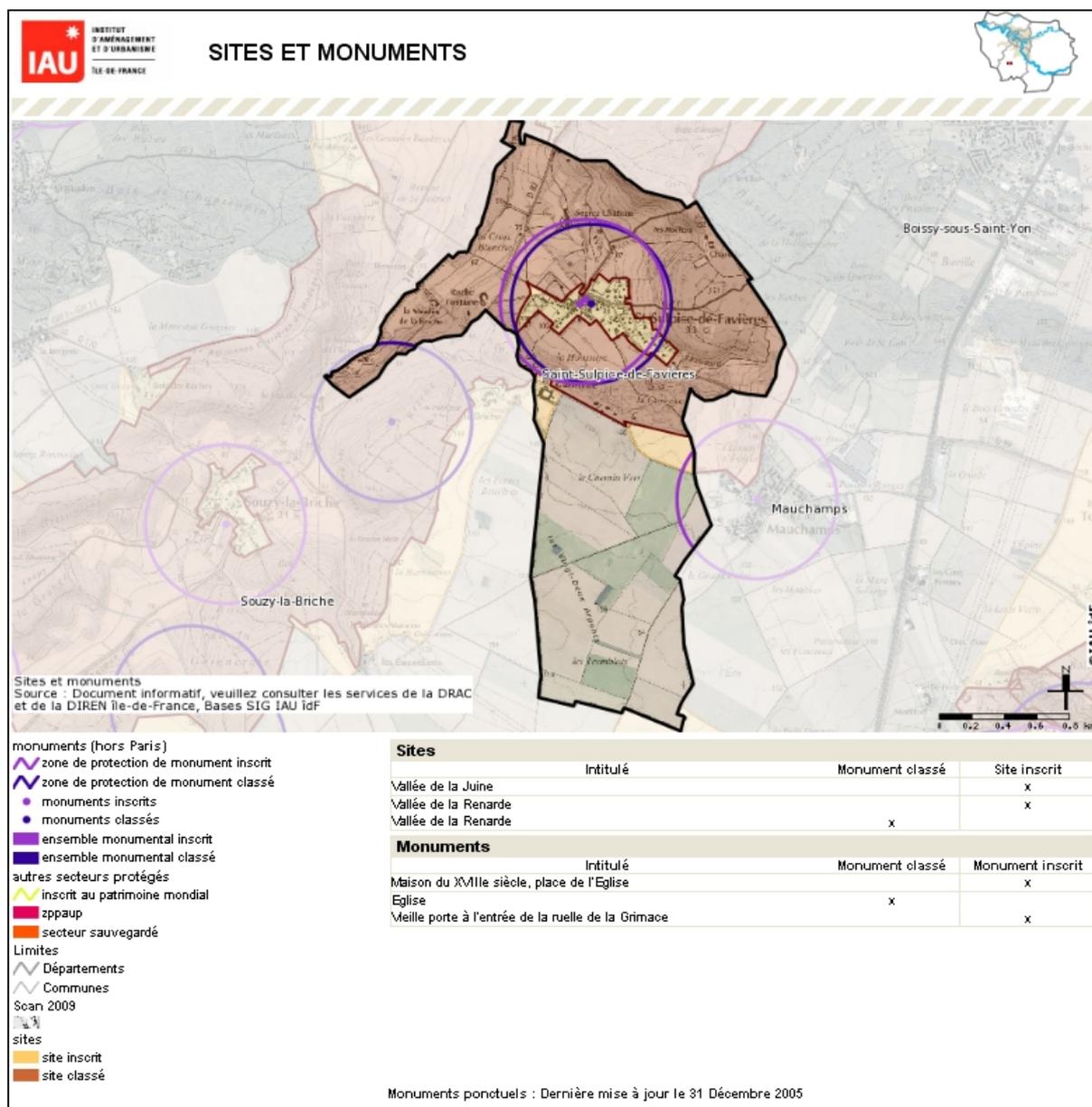
Maison recensée SSF38, rue du Four-à-Chaux, avec son entrée de cave. Ce bâtiment est situé juste à côté d'une maison de vigneron (SSF37, cf. infra)

La grande majorité des constructions de la commune sont couvertes de tuiles plates et édifiées en moellons de grès complétés par du silex, de la meulière et un chaînage d'angle composé de blocs de grès taillés. D'après la *Monographie de l'Instituteur*, il y aurait des gisements de grès sur le plateau, ce qui explique aisément la fréquence d'emploi de ce matériau. Seuls quelques bâtiments de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle sont construits exclusivement en meulière ; il s'agit de pavillons et de villas qui ressemblent fort à des modèles standards proposés par des entrepreneurs et déjà observés dans les cantons voisins. Enfin, la plupart des maisons de bourg et des maisons de notable ont conservé leur

enduit, presque toujours de couleur très claire, tandis que les maisons rurales ont fréquemment vu leur revêtement gratté pour faire apparaître la pierre.

Le patrimoine recensé à Saint-Sulpice-de-Favières est très majoritairement antécadastre. D'une manière générale, le bâti ancien est très bien préservé.

La commune compte un monument classé (l'église) ainsi que trois monuments inscrits : une maison située Place de l'Église, la porte de la ruelle de l'Hôtel-Dieu ainsi que le château et le domaine de Segrez. Les zones de servitude afférentes sont représentées sur la carte ci-dessous.



2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

| | Intéressant | Remarquable | Exceptionnel | Inaccessible | Total |
|---------------------------------------|-------------|-----------------------|--------------|--------------|-------|
| Maisons de bourg | 11 | 1 | 0 | 0 | 12 |
| Édifices publics, civils et religieux | 7 | 1 | 1 | 0 | 9 |
| Maisons rurales | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Maisons de notable | 4 | 1 | 0 | 0 | 5 |
| Fermes | 0 | 4 | 1 | 0 | 5 |
| Villas | 5 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Châteaux | 0 | 2 (dont une glacière) | 0 | 1 | 3 |
| Pavillons | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Moulins | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 |
| Autres | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 |
| Cours communes | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| TOTAL | 38 | 11 | 2 | 1 | 52 |

1. Édifices publics, civils et religieux

Nombre d'édifices recensés : 9

Exceptionnel : 1 (SSF09 - église)

Remarquable : 1 (SSF31 – porte de la ruelle de l'Hôtel-Dieu)

Comme on l'a vu, l'église du village surprend par son ampleur et sa beauté. Construite dans la seconde moitié du XIII^e siècle à l'emplacement d'une première église devenue trop petite pour contenir l'afflux des pèlerins (l'actuelle chapelle des Miracles), endommagée pendant la Fronde puis pendant la Révolution, elle mêle gothique rayonnant et style régionaliste (notamment sur le portail occidental). Sur le flanc nord se dresse un clocher carré épaulé de contreforts dont le toit en bâtière est à peine plus élevé que la voûte du chœur. Le tympan du portail représente une scène du Jugement dernier. L'église est l'un des premiers édifices à être classé monument historique en 1840.



A petite distance du lieu de culte se trouvent deux croix en fer forgé, l'une dans la rue du Four à Chaux, l'autre dans le cimetière. La première croix est relativement récente mais la base sur laquelle elle est érigée semble plus ancienne. De facture assez simple, ces objets patrimoniaux ont avant tout un intérêt pittoresque.

Les autres éléments de patrimoine civil ou religieux sont relativement nombreux sur le territoire de Saint-Sulpice-de-Favières ; néanmoins, la plupart d'entre eux ont perdu leur usage d'origine, témoignant des transformations socio-économiques de la commune et de sa perte d'importance à l'échelle du canton, relativement à d'autres sites mieux desservis par les transports en commun, qui concentrent les services. Ainsi, il ne reste de l'ancien bureau de poste (SSF20) et de l'ancienne gare (SSF06) que leur volumétrie d'origine et leur enseigne. Ces deux bâtiments en meulière, datant de la première moitié du XXe siècle, ont aujourd'hui été transformés en habitation. L'abri de cantonnier en meulière et ciment (SSF03), situé au bord de la R.D. 82, en direction de Souzy-la-Briche, est lui aussi désaffecté. Il est néanmoins en bon état et a conservé son décor de briques ainsi que sa cheminée.



Enfin, l'ancien portail de la Grimace (SSF31), vestige de l'enceinte, situé entre la place de l'Église et la ruelle de l'Hôtel-Dieu, témoigne lui aussi d'un usage disparu.



La mairie-école (SSF45), construite en 1875 à l'emplacement d'un bâtiment antérieur, ne sert visiblement plus aujourd'hui que de mairie. Contrairement à de nombreux édifices du même type, elle n'est pas mise en scène par une place ou par une allée mais s'insère très simplement dans le front bâti de la rue aux Fèves, dont elle se distingue cependant par sa modénature et son fronton triangulaire. Néanmoins, ce relatif effacement traduisait la prééminence du religieux sur le civil dans la commune.



2. Maisons de bourg

Nombre d'édifices recensés : 12

Remarquable : 1 (SSF29 – 4 place de l'Église)

Les maisons de bourg constituent la catégorie typologique la plus représentée; elles forment des alignements de façade intéressants qui structurent la commune. A deux exceptions près (SSF12 et SSF38), elles sont toutes enduites, ce qui renforce l'homogénéité des fronts bâtis. Un gabarit s'avère en outre dominant : une maison de bourg à usage exclusif d'habitation, d'un étage carré, s'étendant sur trois travées (par exemple, ci-dessous, SSF12, rue du Four à Chaux, SSF29 et SSF30, place de l'Église).



En revanche, l'emplacement de l'accès ainsi que la qualité de la modénature sont très variables. La maison de bourg recensée SSF29 (ci-dessus, au centre) a été qualifiée de

remarquable en raison de sa qualité typologique, très représentative des maisons de bourg, du soin apporté à sa modénature, à laquelle s'ajoute une crête de faîte malheureusement lacunaire, et de l'absence de transformations constatées. Le traitement de la façade de la maison recensée SSF12 (page précédente, à gauche) est lui aussi remarquable mais le bâtiment n'est pas tout à fait représentatif de sa typologie, puisqu'il est construit en léger retrait et que l'accès ne se fait pas directement. De plus, un garage enduit et doté d'une porte de série moderne a été ajouté sous la forme d'un appentis construit sur le flanc de la maison.

L'une des maisons de bourg de ce gabarit se distingue par sa hauteur : les combles ont en effet été aménagés sous le toit à forte pente (SSF22, ci-dessous). L'ensemble reste de type R+1 et de trois travées mais la volumétrie générale de l'édifice s'avère très différente des autres, la rapprochant du logis de ferme. D'après une carte postale ancienne, cette maison aurait tenu lieu de presbytère au début du XXe siècle. La comparaison permet également de constater l'absence de changements en façade.



Deux maisons d'angles aux proportions très similaires (SSF28 – SFF 47) sont situées de part et d'autre de la rue aux Fèves. L'une d'elles conserve une fenêtre à guillotine très ancienne.



Trois bâtiments de la commune ont abrité des commerces et sont encore reconnaissables ; seul l'un d'entre eux (SSF26 - anciennement magasin de nouveautés et actuellement boutique d'antiquités) a conservé cette fonction jusqu'à aujourd'hui ; les autres maisons de bourg à boutique ont pu être identifiées par quelques rares éléments de

façade conservés (la forme des baies dans le cas du café de la mairie – SSF44 ; un bandeau enseigne recouvert d’enduit sur le pignon original de l’ancien restaurant tabac « La Forge », qui a sans doute été auparavant une maison d’artisan, forgeron ou maréchal-ferrant - SSF17) mais surtout par la comparaison avec les documents anciens.



Deux autres maisons, enfin, ajoutent aux caractéristiques typologiques de la maison de bourg (alignement sur rue, mitoyenneté) des traits ruraux : bâtiment en rez-de-chaussée seulement et combles à usage agricole (dont témoignent les lucarnes, encore en place ou que l’on devine) et entrée de cave (SSF38, illustrée p. 21).

3. Maisons rurales

Nombre d’édifices recensés : 8

Il est difficile de dégager des caractères typiques de la maison rurale à Saint-Sulpice-de-Favières. Celles qui ont été recensées présentent une grande variété de tailles, de la maison élémentaire d’une seule travée sans étage (SSF13, page suivante, à gauche) au bâtiment imposant en R+1 et combles aménagés (SSF43, page suivante, à droite), mais aussi de formes (bloc-à-terre quand habitation et annexes agricoles sont placées dans le même bâtiment, sous le même toit, ou annexes séparées), de décor et d’implantation par rapport à la voirie.

Toutes ont cependant subi des transformations de surface assez importantes ; aucune n’a donc été qualifiée de remarquable.



4. Fermes

Nombre d'édifices recensés : 5

Exceptionnel : 1 (SSF01 - Guillerville)

Remarquables : 4 (SSF02 – Rochefontaine ; SSF11 – 22 place de l'Église ; SSF23 – 11 ruelle Saint-Paul ; SSF37 – 1 rue du Four à Chaux)

On distingue deux types de fermes à Saint-Sulpice-de-Favières : des petites fermes et des grandes fermes à cour fermée.

Les deux petites fermes recensées se trouvent au centre-bourg : construites en moellons de grès, couvertes de tuiles plates, elles se distinguent par leurs dimensions réduites et par leur plus grande ouverture vers l'extérieur par rapport aux grandes fermes. Leur intérêt est morphologique : toutes deux antécadastres, elles ont conservé leur emprise au sol d'origine et leurs annexes à vocation agricole ; en l'absence de transformations extérieures profondes, elles ont été qualifiées de remarquables.



SSF23, ruelle Saint-Paul



SSF11, place de l'Église : le logis est représenté sur la photo de gauche, une des annexes agricole sur la photo de droite. D'après le préinventaire, cette annexe aurait abrité un pressoir à pommes ; la lucarne était munie d'une poulie destinée à hisser les sacs. L'ensemble porte d'ailleurs aujourd'hui le nom de « Le Pressoir ».

Les deux grandes fermes à cour fermée recensées sont pour leur part isolées, l'une sur le plateau, l'autre sur la pente menant à la vallée de la Renarde. La première, la ferme de Guillerville (SSF01, ci-dessous), présente une architecture exceptionnelle : il s'agit en effet d'une ferme-manoir antécadastre dont les bâtiments sont distribués autour d'une vaste cour. Le logis est formé d'une tour à mâchicoulis surmontés d'une fenêtre à fronton de briques. L'imposante grange en grès est épaulée par des contreforts. L'ensemble monumental a été complété au XIXe et au XXe siècles par des hangars supplémentaires.



La ferme de Rochefontaine (SSF02), située à proximité de la Renarde sur la RD 82 est moins monumentale mais plus représentative des grandes fermes à cour fermée de la région. Ses bâtiments sont pour la plupart antécadastres mais des ajouts ont été faits au XIXe siècle ; aujourd'hui, le grand portail d'entrée est malheureusement en ruines. Le logis est situé en fond de cour, face à l'entrée. Il ne comporte qu'un seul étage et ne se distingue guère par son traitement des autres bâtiments de la ferme.

Enfin, une sous-catégorie de ferme à cour fermée a été identifiée dans le centre-bourg derrière l'église : le bâtiment recensé SSF37 (1 rue du Four à Chaux, ci-dessous) est une maison de vigneron. Le vignoble était en effet présent à Saint-Sulpice-de-Favières jusqu'au début des années 1980, et sa culture a eu une influence sur l'architecture de cette maison, encore remarquablement lisible : le rez-de-chaussée du logis, situé au fond de la cour, abrite un cellier à l'entrée large, permettant ainsi le passage des tonneaux. Le rez-de-chaussée, destiné à l'habitation, est surélevé et accessible par un escalier qui enjambe la porte du cellier. L'ensemble s'ouvre sur la rue par un grand porche doublé d'une porte piétonne. D'après le préinventaire, le bâtiment à droite de la porte cochère était un pavillon de gardien.



5. Maisons de notable et châteaux

Nombre d'édifices recensés : 8

Inaccessible : 1 (SSF49 – château de Charville)

Remarquables : 3 (SSF07 et SSF08 – château de Segrez et sa glacière; SSF19 – Les Ronces)

Le territoire de la commune est structuré par de grands domaines parfois très proches les uns des autres, qui occupent des parcelles considérables et dont les murs marquent le paysage.

Il s'agit d'abord des propriétés des deux châteaux de la commune, celui de Segrez au nord-ouest et celui de Charville (parfois appelé Ker-Jacques ou Ker-Jack) au nord-est. Il n'a pas été possible d'approcher de ce dernier, daté du début du XXe siècle : son architecture ne nous est connue que par des cartes postales anciennes. Seuls son porche de bois et le pavillon du gardien sont actuellement visibles (page suivante).



Le château de Segrez est situé à la lisière du Bois de Baville ; son domaine est ceint de murs de pierres et de haies du côté du village, d'un muret bas, de grillage et de fossés du côté du bois. Il aurait été construit entre 1733 et 1749 et est inscrit au titre des Monuments historiques. Aujourd'hui privé, il est peu visible ; le pavillon de chasse aux fenêtres ogivales qui se trouvait dans son parc est en cours de transformation.



Juste derrière le domaine de Segrez, dans le bois de Baville a été trouvée une glacière entièrement maçonnée et voûtée en très bon état de conservation⁷.



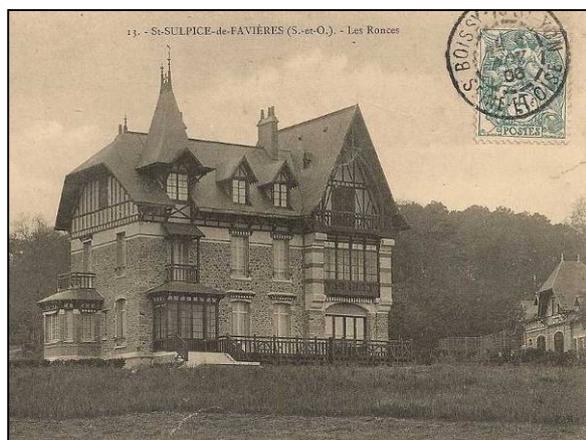
⁷ En raison de l'intérêt de cette découverte (la glacière n'était en effet pas connue), une campagne photographique a été menée sur les lieux par le Service Patrimoines et Inventaire en mai 2011. La fiche Mérimée ainsi que les clichés se trouvent en annexe de la synthèse générale du présent diagnostic.

Les cinq maisons de notables recensées sont d'époques et de styles très variés. Deux d'entre elles sont déjà présentes sur le cadastre napoléonien (SSF18 et SSF48) ; leur seul autre point commun est d'être particulièrement proches du centre du village. Pour le reste, tout diffère : la taille de la bâtisse, celle de la propriété, l'allure d'ensemble ou encore la richesse et le type du décor. L'une d'entre elles, rue de Rochefontaine (ci-dessous à gauche) présente les caractéristiques d'une maison de campagne.



En revanche, les deux maisons du XIXe siècle, rue du Four-à-Chaux, possèdent de nombreuses similitudes. On peut d'ailleurs s'interroger sur leur proximité et sur leurs relations à l'époque de leur construction. Il est à noter que les lucarnes de l'une d'entre elles (SSF41) reprennent un motif déjà observé sur une maison de bourg du centre-ville (SSF29 étudiée et illustrée plus haut).

La maison de notable appelée « Les Ronces » sur les cartes postales anciennes, constitue un cas à part. Construite au début du XXe siècle à l'ouest du village, là où commence la pente vers la Renarde, à un emplacement sans doute choisi pour le panorama remarquable qu'il offre sur les vallées de la Renarde et de l'Orge, elle a été transformée au cours des années 1970 par l'adjonction de bâtiments de style contemporain conçus par l'architecte Jean Balladur, afin d'accueillir les Dominicaines de Béthanie.



6. Moulins

Nombre d'édifices recensés : 2

Remarquable : 1 (SSF05 – Moulin de la Briche)

La commune compte deux moulins construits sur la Renarde. Ils ont aujourd'hui perdu leur fonction première et ont été transformés en habitations. L'un d'entre eux, dit « moulin de la Briche », a été qualifié de remarquable en raison de son intérêt architectural et morphologique (ci-contre, SSF04). Sa typologie est celle d'un moulin-ferme : implanté sur une grande parcelle avec un vaste jardin, il comporte plusieurs bâtiments disposés autour d'une cour. Le moulin lui-même comporte trois niveaux sur rez-de-chaussée. Le préinventaire établi en 1971 signale la présence des meules, des machines, des roues et de la loge du meunier. Il n'a pas été possible de savoir si ces éléments étaient toujours conservés.



7. Villas et pavillons

Nombre d'édifices recensés : 6

Les cinq villas de Saint-Sulpice-de-Favières se caractérisent par leurs trois travées en façade principale ; trois d'entre elles présentent par ailleurs des similitudes de plan, de mise en œuvre (meulière) et de décor (chaînage d'angle en briques, modénature autour des fenêtres, type de corniche). Une autre se distingue par la richesse de son ornementation : modénature et céramique en façade, ferronnerie et marquise pour souligner les ouvertures, crête de faîte qui marque la ligne du toit (SSF16, ci-contre). Malheureusement, une construction en appentis située sur la parcelle voisine s'y est adossée : son style tranche singulièrement avec celui de la villa.



L'unique pavillon de la commune est situé à l'écart du bourg, sur la route de Mauchamps. Construit en meulière, décoré d'une marquise, son intérêt est morphologique.

3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE

Sur les 52 éléments recensés, 11 ont été qualifiés de remarquables et 2 d'exceptionnels, en raison de leur intérêt architectural et morphologique, ainsi que de la préservation de leur structure et caractère d'origine. Il s'agit donc d'un quart des éléments

pris en compte, ce qui témoigne du grand intérêt patrimonial de la commune. Les 38 autres éléments ont été qualifiés d'intéressants, car ils ont été transformés. Leur structure reste cependant lisible.

En revanche, 21 autres édifices bâtis avant 1945 n'ont pas été recensés car ils étaient dénaturés par des transformations lourdes. Par rapport à d'autres communes de l'étude, ce chiffre, comparé au nombre des éléments intégrés au diagnostic, est très peu élevé, signe de l'attention portée au patrimoine dans cette commune dont le centre est classé au titre des sites. Néanmoins, certains bâtiments de qualité ont subi des altérations profondes. Contrairement à d'autres sites, il s'agit tout autant d'édifices à caractère urbain (maisons de bourg, villas, pavillons) qu'à caractère rural (petites fermes, maisons rurales, cours communes). Ces derniers sont en effet généralement plus touchés lors de leur reconversion en résidence, en raison de leur inadéquation aux exigences de l'habitat moderne : des baies régulières, souvent disproportionnées ou en nombre très important, sont percées afin d'apporter davantage de lumière, des annexes sont transformées en garage aux portes voyantes. Certains corps de bâtiments sont rehaussés, d'autres sont redécorés selon la mode du « faux rustique » : l'enduit à la chaux, qui protégeait les pierres des intempéries, est gratté, et les linteaux de bois situés au-dessus des ouvertures sont rendus apparents. A Saint-Sulpice-de-Favières, ces changements touchent toutes les typologies sans distinction (ci-dessous, une maison de bourg, deux maisons rurales de profil très différent et un bâtiment à la typologie indéterminée, proche de l'église).



Une grande partie des bâtiments de la commune – y compris parmi ceux qui ont été recensés – sont par ailleurs touchés par des transformations plus légères, qui ne sont pas dénaturantes mais qui altèrent cependant la perception d'ensemble : la plus fréquemment constatée tient au remplacement des menuiseries en bois, à carreaux, par des fenêtres en pvc, le plus souvent blanc, sans croisillons et à l'ajout de portes ou de volets de série, dont les formes et les teintes ne correspondent pas au style de la commune.

GLOSSAIRE

A

Aisselier : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

Antécadastre : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essonniers ont été dressés de 1808 à 1834.

B

Bloc-à-terre : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

C

Chainage d'angle : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

Cour commune : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

D

Degré d'intérêt :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi

quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originelles, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

E

Épi de faitage : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

F

Ferme : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

I

Immeuble : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

Intérêt architectural : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

Intérêt historique : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

Intérêt morphologique : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

Intérêt pittoresque : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

Intérêt urbain : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

L

Linteau brique-métal : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

M

Maison d'artisan : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

Maison de bourg : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

Maison de notable : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

Maison rurale : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

Marquise : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

Modénature : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

Monographie de l'Instituteur : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

P

Patrimoine ordinaire : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

Pavillon : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

Pédiluve : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

Pigeonnier/colombier : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

R

Rocailage : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

T

Tuiles de rive : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

V

Villa : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.

